

Procès-verbal n°4 de la Commission des Compétitions Féminines

Réunion du :	Mercredi 18 septembre 2024
À :	District Gard Lozère
Présidence :	Mme Bernadette FERCAK
Présentes :	Mmes Nadine GRECO et Martine JOLY Mr Michel COLLADO
Excusé :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes les correspondances envoyées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le procès-verbal de la réunion du 03/09/2024

SENIORS à 8

- Retrait l'équipe de BARJAC
- Engagement de l'équipe de MOUSSAC

Les calendriers ont été modifiés en conséquence.

DUREE DES RENCONTRES

Seniors à 8 : 2 x 40 minutes

U18 à 8 : 2 x 40 minutes

U15 à 8 : 2 x 35 minutes

CHAMPIONNATS

Aucun report de match ne sera accordé (sauf en cas d'intempéries).

Les demandes de modifications doivent être faites via footclubs 6 jours avant la rencontre.

La commission se réserve le droit d'accorder ou refuser le report.

RASSEMBLEMENT FEMININ

RAPPEL AUX CLUBS

Un rassemblement féminin aura lieu le 25 septembre (après-midi) sur le terrain de ST ANASTASIE.

Ce rassemblement concerne les joueuses de U10 à U14.

Chaque joueuse pourra amener une joueuse non licenciée

Vous trouverez le bulletin d'inscription sur le site du district Gard Lozère.



TOUTES FOOT – RASSEMBLEMENT FEMININ – RENTREE DU FOOT FEMININ

Mercredi 25 Septembre – 14h/17h A ST ANASTASIE

Ouverte aux licenciées FFF mais pas seulement. Cette journée est également tournée vers celles qui ne pratiquent pas le football en club et qui souhaiteraient se laisser tenter par la pratique du football.

VENEZ NOMBREUSES !!!!

La Présidente,

Bernadette FERCAK

La Secrétaire de séance,

Nadine GRECO

